



AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN

48 communes - 33 000 habitants
(Département des Pyrénées-Atlantiques)
Recrute

AGENT POLYVALENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LES AVENTURIERS DU BARETOUS

SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE

TEMPS NON-COMPLET 1h45 ANNUALISEES

La **Communauté de Communes du Haut-Béarn** accueille au sein de 4 sites ALSH (Josbaig, Barétous, Bedous, Lasseube) les enfants de 3 à 14 ans sur les vacances scolaires et les mercredis pour certains d'entre eux. Les ALSH contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes en répondant aux besoins des familles.

L'ALSH Les Aventuriers du Barétous, basé dans l'école primaire d'Arette, accueille les enfants de 3 à 14 ans, durant les vacances d'hiver (1^{ère} semaine), de printemps (1^{ère} semaine), d'été (5 semaines) et d'automne (1^{ère} semaine).

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ALSH, l'adjoint technique réalise l'entretien quotidien des locaux de l'ALSH Les Aventuriers du Barétous à savoir :

-au rez-de-chaussée : pièce d'activité (salle de motricité) et son bloc sanitaires, seconde salle d'animation (l'été), bibliothèque ainsi que le bloc sanitaire dans la cours de récréation.

-au premier étage : salle de sieste.

Nettoyage des sols, des sanitaires ainsi que des tables et chaises.

Cette mission est à réaliser durant les périodes d'ouverture extrascolaires à savoir la première semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Printemps ainsi que cinq semaines l'été.

En parallèle l'adjoint technique est en charge du suivi du stock des produits d'entretien et du lien avec le directeur de l'ALSH pour toute commande.

En complément des missions listées ci-dessus, l'agent peut être amené à réaliser toute tâche utile pour le bon fonctionnement du service.

EXIGENCES :

⇒ Maîtriser les principes d'hygiène relatifs à l'entretien des locaux, du matériel et stockage des produits

⇒ Connaissance des règles de sécurité.

RYTHMES ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaires de travail en fin de journée à la fermeture de l'ALSH.

Rythme de travail et pic d'activité liés aux périodes d'ouverture extrascolaire.

Rémunération selon la grille statutaire de la FPT, et le régime indemnitaire intercommunal en vigueur.

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé **avant le 30 novembre 2024** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Béarn

CS 20067

64402 OLORON STE MARIE CEDEX

Ou par courriel : accueil@hautbearn.fr

A noter que les convocations à l'entretien seront envoyées par messagerie électronique.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser auprès de Madame APIOU, Coordinatrice Enfance (06 10 31 36 24). Pour tout autre renseignement, contacter Madame HIREL, Directrice des Ressources Humaines, au 05 59 10 35 70.